



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

Septembre 2023
Lettre de la présidente n° 1

Chers collègues,

J'espère que vous avez passé de bonnes vacances d'été. Depuis les élections de la SPP, le bureau a été confronté à des urgences de gestion, nous sommes donc en retard pour vous remercier de votre confiance, et vous donner quelques nouvelles.

Le CA voit arriver de nouveaux collègues. Ceux qui connaissent bien l'institution et ceux qui la découvrent vont pouvoir y travailler ensemble. Le bureau, largement renouvelé aussi, a pris ses marques dans un moment où l'équipe du personnel de la SPP était affectée par le départ de deux « anciennes ». Cécile Notté, chargée de communication de nos activités scientifiques, a quitté Paris fin juillet. Cécile Marcoux, conservatrice et âme de la Bibliothèque, est partie en retraite fin août. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement au service de la SPP. Nous héritons du travail de fond que Cécile Marcoux a accompli depuis plus de vingt ans pour faire de la BSF un outil de travail quotidien qui relie les analystes de la SPP et ceux d'autres sociétés avec des étudiants et des chercheurs du monde entier, intégré dans le réseau de la Bibliothèque Nationale de France.

La dernière mandature s'est achevée sur un bilan financier équilibré, qui a su utiliser la traversée de la pandémie pour modifier une ambiance où le constat d'un désinvestissement des membres semblait s'imposer, renforçant l'inquiétude liée à notre perte d'influence dans le socius. Grâce aux outils de visioconférence que nous avons dû apprendre à utiliser, nous avons découvert que nos activités ouvertes au public retrouvaient une audience, et que nos activités scientifiques internes pouvaient être mieux partagées, dans un meilleur équilibre avec les collègues éloignés géographiquement. Le foisonnement de nos activités scientifiques a manifesté sa vitalité. Notre communication s'est modernisée, notre site relié à la Boutique a développé ses usages, transformé son allure. C'est de cette dynamique que nous partons désormais. Les difficultés internes à la Société et celles en lien à l'extérieur se formulent autrement, elles ont évolué, elles restent importantes. Nous n'en évoquerons ici que quelques-unes, pour baliser les chantiers en cours.

I-Gestion

Sur le plan de la gestion de notre association, la diminution de la masse salariale opérée par les bureaux précédents, qui allège nos charges, voit augmenter en proportion celle de nos prestataires informatique et webmaster, avec lesquels les relations de travail nous confrontent, comme toutes les associations, à nos incompétences techniques. Le choix de rendre largement accessibles aux membres les techniques de visioconférence se heurte actuellement à des limites de fiabilité, et réclame des ajustements techniques et organisationnels sur lesquels nous travaillons.

La satisfaction d'être à mi-chemin du remboursement de notre local rue Daviel a été soulignée lors de la dernière AG. Le retour de l'inflation renforce cette satisfaction quant à notre endettement. Ce début de sécurité est d'autant plus précieux que la gestion des années qui viennent va devoir intégrer l'inflation des coûts de l'énergie et probablement traverser des difficultés extérieures aussi imprévisibles que ne l'a été la pandémie.

Notre bâtiment, 8 ans après sa réhabilitation, réclame aussi des interventions d'entretien. Plusieurs points doivent faire l'objet d'un suivi attentif, prévu dans notre budget, pour lequel il sera nécessaire de recréer un archivage régulier permettant aux différents bureaux de disposer d'une continuité.

Dès sa prise de fonction, le bureau a été confronté à des bouleversements au sein du personnel, mais aussi à une opportunité de réorganisation. Aux départs de Cécile Notté et de Cécile Marcoux s'ajoutait le fait qu'Aude Galland, qui avait accepté la tâche aride d'assurer successivement plusieurs remplacements sur le poste administratif, arrivait en fin de possibilité de CDD.

L'ancienneté des partantes nous a permis d'envisager à coût constant de reformer un poste d'assistante de direction susceptible de faire référence vis-à-vis des membres, et continuité dans notre vie sociétale. Nous avons recruté Axelle Fontenay, qui commence cette semaine, nous lui souhaitons la bienvenue et nous espérons qu'elle s'installe avec bonheur et efficacité au sein de la SPP. Nous avons pu proposer à Aude Galland, comme elle le souhaitait, le poste de chargée de communication des activités scientifique, où sa disponibilité et sa fiabilité seront précieuses.

Pour la BSF, la transition avait été préparée mais il fallait achever de la mettre en œuvre : Nahil-Sarah Wehbé que beaucoup d'entre vous connaissent pour son travail éditorial à la RFP, revient à la SPP en tant que Directrice de la bibliothèque après un parcours dans le secteur du livre qui la préparait à cette activité, moyennant une formation complémentaire de techniques bibliothécaires.

Nous remercions Evelyne Beddock et Caroline Kestens qui ont constamment soutenu la vie de l'Association en assurant souvent des tâches dépassant leurs attributions, et nous espérons qu'avec Denise Chassol,

comptable plus récemment arrivée, cette nouvelle équipe pourra établir une belle collaboration dans la durée.

2-Démocratie interne

Vous avez constaté qu'il n'y a eu aucune candidature au CST. Cela renforce la nécessité de donner aux autres instances et organes de la SPP les moyens d'un fonctionnement qui se donne le temps de la réflexion, et d'une véritable expression démocratique capable de mettre en lien les différentes sensibilités de notre société et ses différents pôles d'activité.

Dans cet esprit, nous tiendrons un CA par mois, pour permettre que sur les sujets importants nous ayons le temps d'une discussion approfondie avant de fixer les décisions par un vote.

En plus des invités permanents statutaires¹, la directrice de l'IPP sera invitée permanente. Des commissions ad-hoc du CA pourront être formées pour approfondir certaines questions, elles sont destinées à fournir des éléments de réflexion au CA, ou à l'AG le cas échéant. Les commissions statutaires ouvertes, nommées par le CA ont, elles, la vocation de susciter et mettre en œuvre la réflexion des membres, et de permettre au CA d'entendre cette réflexion. Pour mémoire il s'agit de la Commission scientifique et de la Commission socio-professionnelle, auxquelles s'ajoute la Commission des Représentants régionaux dont les membres sont cooptés par les groupes régionaux.

L'aventure du Brunchstorming initiée par Noëlle Franck et Fabienne Fillon à la demande de Clarisse Baruch a rebattu les cartes de notre préoccupation démocratique pour le fonctionnement de la Commission scientifique. En tirant les leçons de cette expérience, nous en garderons les trois principes, en nommant pour la présider des membres adhérents à même de lui donner un cadre de pensée qui ne soit pas perçu comme « vertical », en leur demandant d'organiser les réunions sur zoom, préparées par des propositions de thèmes concernant la vie scientifique pour amorcer la dynamique du débat. Nous vous invitons chaleureusement à y participer. Nous avons demandé à Catherine Ducarre et à Géraldine Troian-Couraud d'assurer ce cadre de travail. Elles seront régulièrement invitées au CA pour y transmettre ce qui leur semblera émerger.

La Commission socio-professionnelle poursuivra la dynamique installée par Isabelle Béguier, en réunissant des collègues selon plusieurs sous-commissions préoccupées des champs du socius connexes à notre activité, et en créant des liens avec des praticiens de ces champs. Marie-Hélène Huet remplace Isabelle Béguier à sa Présidence et y apportera ses compétences personnelles dans le domaine social.

¹ La présidente du CECE et le président de la Commission des représentants régionaux

Pour l'ensemble de notre vie sociétale, nous veillerons à privilégier des occasions de présence favorisant les liens sociaux, pour les Parisiens autant que pour les Régionaux. Les Rencontres qui ont pu avoir lieu en juillet ont montré l'importance d'un temps de discussion en présence, où les enjeux théoriques sont soulevés à partir de la clinique. Le week-end des Rencontres et de l'AG, cette année les 16 et 17 mars 2024, restera un temps privilégié.

Une réflexion se poursuit sur les usages respectifs des trois configurations de réunion dont nous disposons à présent : présence, distance, mixte. Il semble de plus en plus que pour les séminaires et réunions scientifiques élargies la formule mixte démontre sa valeur, facilitant une participation qui reste intéressante pour ceux qui sont à distance. Pour de nombreuses réunions d'organisation ou de réflexion en petit groupe le zoom simple est une facilité et une économie appréciable. En revanche pour les réunions comportant une conflictualité utile, un débat, un enjeu d'élection ou de décision institutionnelle comme le CA, la Commission des Candidatures ou le Collège électoral, la formule mixte ne nous semble pas actuellement permettre une qualité d'échange satisfaisante, quelle que soit la qualité technique, car elle crée deux groupes au mode de présence trop différents. Nous expérimentons diverses formules, et apprenons de l'expérience.

3-Vie scientifique

La multitude de nos activités, et la participation facilitée par la visio, manifestent la vitalité et la diversité des intérêts de notre société.

On assiste cependant à un déplacement de cet intérêt où l'écriture et l'approfondissement de la pensée clinique se font volontiers à l'occasion de conférences ouvertes au public, tandis que le désir pour certains d'un cheminement vers la fonction de formateur, condition de notre existence même, marque le pas. Le passage au titulariat reste dynamique, mais la diminution du nombre de formateurs est une alerte que nous ne pouvons négliger. La nécessité de transmettre la psychanalyse à l'extérieur, liée au souci de notre recrutement mais aussi à celui de la diffusion d'une pensée psychanalytique dans le socius, s'impose à tous comme une évidence sur nos scènes institutionnelles. Celle d'approfondir avec la théorie ce qui se passe dans nos cabinets dans une maturation plus longue, d'écrire pour la recherche entre analystes autour de notre objet, jusqu'à se penser en mesure de former de nouveaux analystes, est plus discrète. Le problème de démographie est visible, son interprétation est moins évidente. Pour ces deux préoccupations, le recrutement des membres et celui des formateurs, les solutions ne seront pas opératoires, et la réflexion du CA restera à ce sujet étroitement en lien avec celle de la Commission d'enseignement et de la COPEA.

Le précédent CA a donc été traversé par la préoccupation d'investir de nouvelles formes de diffusion de la psychanalyse à l'extérieur. Le choix d'inscrire ou non la SPP dans le parcours Qualiopi² a été abordé, et reste non résolu à ce jour. La commission ad hoc « Nouvelles technologies » instaurée par Clarisse Baruch a proposé de créer un prototype de vidéo et/ou podcast destiné à la diffusion de concepts analytiques, pour permettre au CA d'approfondir sa réflexion à partir d'un objet concret. Il est possible que la réflexion sur les contenus que nous désirons transmettre hors de nos murs débouche aussi sur des approfondissements à notre propre usage, et nourrisse en retour celle de notre apprentissage d'analyste, initial et toujours à poursuivre.

4-International

Les élections récentes à l'API et à la FEP confirment que l'esprit de la psychanalyse française y est minoritaire, voire marginalisé. Nous aurons à en tenir compte pour maintenir une présence significative en leur sein, et entretenir des liens différenciés à l'international avec des sociétés avec lesquelles nous partageons nos intérêts. Nous espérons que la position en cours d'élaboration de l'API restera restrictive quant à l'analyse à distance, la SPP a déjà exprimé sa position à ce sujet à plusieurs reprises, en lien avec les autres sociétés françaises, et plus récemment avec d'autres sociétés. Quel que soit le règlement adopté par l'API, nous aurons à élaborer dans ce cadre notre propre règle et nos propres usages sur ce terrain encore mouvant, là encore dans une collaboration entre le CA et la CE.

Bien d'autres questions seront à aborder, nous comptons sur vous pour y participer.

Bien cordialement,

Emmanuelle Chervet
Présidente de la SPP

² Dispositif successeur de l'ancien « data-dock », plus contraignant que ce dernier, pour l'habilitation en formation permanente de certaines de nos activités.